



l'Égypte



enseignement

livres



actualité



et aussi



Émile Prisse d'Avennes et la chambre des ancêtres de Thoutmosis III : le retour à Alexandrie

- À son arrivée au Caire, Prisse d'Avennes se rendit chez le vice-consul de France afin de se procurer un permis de libre parcours, mais ce dernier se récusa prétextant qu'il était en contravention formelle avec les ordres du Pacha et ne pouvait le protéger en la circonstance. « Vous avez, ajouta-t-il, si bien réussi jusqu'à présent dans une opération qui me semblait impossible, que vous ne pouvez échouer au port. »
- Ce ne fut qu'à force de précautions et même de ruse, après avoir fait maints détours pour éviter les douanes que Prisse d'Avennes put enfin atteindre Alexandrie le 3 août sans plus d'encombre. En cette cité, il n'eut pas meilleur accueil qu'au Caire, et à son tour, M. Benedetti, gérant le consulat général de France ne voulut entendre parler de quoi que ce soit concernant

